
Adresse de la commune de Villeneuve-la-Montagne qui rend hommage aux travaux de la Convention et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 16 messidor an II (4 juillet 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la commune de Villeneuve-la-Montagne qui rend hommage aux travaux de la Convention et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 16 messidor an II (4 juillet 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) p. 372;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25763_t1_0372_0000_3

Fichier pdf généré le 30/03/2022

suivre tous les ennemis de la patrie. Restés au poste que vous seuls pûvès occuper dans ces temps d'orage et la république demeurera triomphante. Continues à frapper tous les intriguants et protéger le patriote persécuté

Nos vœux fortement prononcés se confondent tous dans cette expression : La Liberté ou la Mort. »

SAINTARAILLE, Brutus DUDEVANT, CANTILLON second, GABIOLES [et 5 signatures illisibles].

o

[La comm. de Villeneuve-la-Montagne à la Conv.; s.d.] (1).

« Citoyens Représentants du Peuple français,

La Commune de Villeneuve-la-Montagne qui a mis au rang de ses premiers devoirs, de se rendre digne du nom qu'elle porte, vient vous offrir l'hommage de sa reconnaissance pour les importants services que vous rendez à la patrie.

C'est dans les fêtes nationales que les Républicains épanchent leurs cœurs, sur la satisfaction que leur font éprouver les élans de l'amour de la Patrie, qui produisent toujours des actions utiles au bonheur de leur pays.

Nous avons profité des fêtes des Martirs de la liberté et de l'égalité de la memorable journée du 31 mai et de celle où tout un Peuple libre a fait connoître à la terre entière, que le sentiment de la divinité, sentiment que la nature a empreint dans les cœurs, étoit le partage des français Républicains vertueux.

Nous avons profité, disons-nous, de ces fêtes, pour consolider à jamais les principes sacrés et éternels de la liberté et de l'égalité.

C'est avec joye que nous apprenons de jour en jour, des nouvelles satisfaisantes, qui multiplient dans nos campagnes, la juste reconnaissance que l'on ne doit prodiguer qu'à des hommes vertueux.

Courage, courage, généreux Républicains, courageux amis du peuple, vos sages lois sauvent la Patrie; nos enfans sont vos remparts, et nous, pères de famille, secondant leurs efforts, comme eux nous sommes vos amis et votre soutien.

Qu'ils perissent les monstres qui osent troubler votre ouvrage bienfaisant : nous ne cesseront de veiller, que lorsque le dernier des ennemis du bien public, aura mordu la poussière.

A votre exemple nous avons festé les victoires des deffenseurs de la patrie; le maire de la commune de Villeneuve-la-Montagne a fait un discours sur les vertus guerrières, qui a été suivi de chants républicains. Le cortège est sorti de la Société Populaire orné des 2 [mot illisible]; On s'est rendu sur la Place de la Liberté, où la fraternité a réuni tous les cœurs.

Les Illuminations, les chants, les cris de Vive la République, ont retentis jusqu'à l'aurore.

DELAYE (maire), JOLLY (greffier).

S. et F. pour les membres de la Sté popul.

[1 signature illisible (vice-présid.)]

Mention honorable, insertion au bulletin.

3

La section des Arcis se présente en masse; son orateur prononce un discours dans lequel il félicite la Convention sur les victoires que remportent les armées de la République (1).

L'ORATEUR : Représentants d'un peuple libre,

Dans les époques les plus critiques de la Révolution française dans ses convulsions les plus violentes vous avez vu à cette barre la section des Arcis venir des premières partager votre sollicitude et vos périls Vous l'avez vu vous denoncer les complots tramés par les federalistes conventionaux lutter péniblement avec vous et defier jusque dans cette enceinte les chefs des factions dont le glaive de la loi à fait justice Vous avez vu Paris se lever tout entier pour seconder vos efforts. redonner s'il étoit possible un nouveau degré d'énergie à ses mandataires fideles et les encourager à marcher sans effroi dans les sentiers bordés de précipices qu'avoient creusés sous leur pas les ennemis du peuple. C'est à tous ces titres glorieux que nous nous présentons aujourd'hui au milieu de vous pour vous feliciter du triomphe de la Republique. C'est au pié de cette montagne sublime et pressés dans les bras de nos vertueux representants que nous venons exrcer le droit que nous avons acquis comme patriotes de nous rejouir du succès des armes de nos intrépides defenseurs.

Que l'infame speculateur de la misère publique qui n'a vu dans la Revolution qu'un moyen facile d'augmenter sa fortune, que l'intrigant qui l'a crue propre à seconder ses projets ambitieux, que l'homme corrompu qui ne l'a considéré que comme un bouleversement favorable pour nous distraire sur ses crimes que le fanatique qui ne s'en est servi que comme d'un voile pour cacher son hypocrisie enfin que tous les ennemis du peuple de quelque masque qu'ils se couvrent tremblent La charge qui sonne de toute parts contre les satellites des despotes les avertit de leur ruine prochaine, Ils periront tous et la base du trône de la liberté cimentée du sang des rois va s'affermir pour jamais. Quand à nous patriotes tout nous invite à une joie que rien n'est capable d'altérer.

Pourquoi faut il qu'une dure nécessité nous ait tenu jusqu'ici dans nos foyers. Pourquoi faut il que steriles admirateurs des hauts faits de nos guerriers nous n'ayons pu avoir l'honneur de partager leur périls et leur gloire Pourquoi faut il que par une malheureuse destinée nous ne soyons que dispensateurs des lauriers de la victoire sans avoir comme eux la douce jouissance d'en voir ceindre nos fronts

(1) C 308, pl. 1198, p. 11. Bⁱⁿ, 17 mess. (2^e suppl⁴); C. Eg., n° 685; Ann. patr., n° DL; Débats, n° 655; J. Lois, n° 644.

(1) P.V., XLI, 2. Bⁱⁿ, 20 mess.; Ann. R.F., n° 217; Ann. patr., n° DL; J. Perlet, n° 650; C. Eg., n° 685; M.U., XLI, 267, 268; F.S.P., n° 365.